

Rapport sur le projet pilote norvégien de stockage de courte durée de thon rouge vivant en 2024

Il est fait référence à la [Résolution de l'ICCAT sur un projet pilote de stockage de courte durée du thon rouge vivant \(Rés. 22-07\)](#), paragraphe 8. Conformément au paragraphe 8, les CPC qui se sont engagées dans le projet pilote devront faire rapport à la Commission sur la mise en œuvre de ce projet pilote avant le 1er octobre de chaque année, jusqu'à ce que le rapport final soit soumis à l'évaluation de la Commission. En 2023, le thon rouge a été capturé, transféré et stocké avec succès en Norvège pour la première fois. Les opérations préalables à la capture, de capture, de transfert et de stockage ont été surveillées à l'aide de diverses méthodes optiques et hydroacoustiques. Le bien-être des poissons a été évalué par un suivi comportemental et un échantillonnage physiologique. La qualité de la chair a également été enregistrée. Les procédures actuelles doivent être affinées, en particulier dans les domaines suivants : 1) l'identification des poissons et le contrôle des captures, 2) la capture des poissons, 3) le transfert des poissons, 4) le bien-être et la qualité des poissons et 5) le stockage des poissons vivants. Les résultats du projet en 2023 ont été présentés à la Commission lors de la 28e réunion ordinaire en 2023.

En 2024, le projet pilote n'a pas été mené, ce qui a permis de tirer des enseignements importants. La question la plus urgente est d'obtenir une licence pour euthanasier les poissons d'une manière qui garantisse à la fois la qualité de la viande et le bien-être des poissons. Le projet a été reporté d'un an pour permettre de tester les méthodes nécessaires. Cependant, nos chercheurs ont fait des progrès significatifs dans le développement de mécanismes et de méthodes pour que le projet puisse continuer en 2025. Les activités du projet en 2024 se sont concentrées sur les points suivants :

Identification des poissons et contrôle des captures :

- Les systèmes acoustiques et optiques, y compris les caméras stéréoscopiques pour les opérations de transfert, sont disponibles et prêts à être appliqués dans les essais de 2025.

Capture de poissons :

- Le filet de la senne a été modifié pour répondre aux problèmes identifiés en 2023, c'est-à-dire l'augmentation de la flottaison dans la section du panneau à petites mailles, qui a été ajoutée pour éviter l'enchevêtrement des poissons. Le filet modifié est prêt à être utilisé dans les essais de 2025.

Transfert de poissons :

- Le canal de transfert a été reconstruit avec un filet blanc pour améliorer leur visualisation et la taille de ce canal a été augmentée pour permettre le passage d'un plus grand nombre de poissons.
- Un « système de rideau » a été installé dans le canal pour permettre une ouverture et une fermeture plus contrôlées, facilitant le respect de la réglementation de l'ICCAT en matière de transfert.

Bien-être et qualité des poissons :

- La mise à mort en sécurité et humainement des thons en cage est le défi le plus important pour l'amélioration du stockage de spécimens vivants de thon rouge de l'Atlantique à l'heure actuelle. Des travaux sont en cours pour obtenir les autorisations nécessaires auprès des organismes de réglementation, par exemple l'Autorité norvégienne de sécurité alimentaire, et pour acquérir l'équipement requis, par exemple des harpons explosifs actionnés par des plongeurs.

Stockage de spécimens vivants

- Le projet a établi une collaboration avec des partenaires de l'industrie de l'aquaculture du saumon qui disposent d'équipements et de savoir-faire en matière de stockage à grande échelle.